

Abus de pouvoirs des Ordres professionnels sur des gynécologues et vétérinaires

Je lisais dans le Journal local qu'un gynécologue était radié de son ordre pour une tenue de dossier ; je lisais aussi dans une revue spécialisée, le Vétérinarius que deux charmantes vétérinaires aussi étaient sanctionnées par leur ordre pour des peccadilles.

Ces victimes des ordres seront inscrites au martyrologue des victimes des abus des Corporations professionnels. Il est grand temps qu'un ménage soit fait chez ces gérants d'estrades qui se permettent de juger et dénigrer notre élite professionnelle.

Mme La Ministre Mc Cann, M. Le Ministre Legault, faites ce que Jacques Parizeau projetait ; dissoudre et éliminer les ordres qui sont là pour leurs propres intérêts depuis 50 ans.

Le Ministère de la Justice a tout un arsenal pour encadrer la Protection du Public. Les Ordres n'existent pas ailleurs ; ce sont des Oligarchies fermées qui sèment l'injustice au détriment de la population. La publication de ces condamnations ne vise qu'à justifier les jobs de ces tribunaux administratifs et les ostracisés à une Pseudo justice. Où en sommes-nous et où allons-nous en matière de justice?

On sacrifie sur la place publique nos héros et on liquide des enquêtes SharQc, Charbonneau et les autres... .

Réveillez-vous, ça presse, au nom de ces victimes.

Vous du gouvernement du changement

Solidairement